

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

2023-CA707-03.01.01-R7875

Extrait du procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration de l'Université du Québec à Trois-Rivières tenue le 24 avril 2023, à 14 h.

## NOMINATION D'UN MEMBRE AU COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE AVEC DES ÊTRES HUMAINS

CONSIDÉRANT l'article 71 du Règlement de régie interne;

CONSIDÉRANT la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains;

CONSIDÉRANT la résolution nommant Carole Lavoie, professeure au Département de biologie médicale, au comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains à titre de professeure active ou ayant été active en recherche, pour un premier mandat de 3 ans se terminant à la date de la réunion du conseil d'administration de septembre 2023 (2020-CA675-03.04-R7490, 29 juin 2020);

CONSIDÉRANT la démission, prenant effet le 22 juin 2022, de Carole Lavoie;

CONSIDÉRANT que le poste est vacant depuis la démission de Carole Lavoie;

CONSIDÉRANT que Synda Ben Affana est membre du comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains à titre de membre substitut comme professeure active ou ayant été active en recherche, pour un premier mandat de trois ans débutant le 28 février 2022 et se terminant à la date de la réunion du conseil d'administration de septembre 2025 (2022-CA692-03.02.01-R7727, 28 février 2022);

CONSIDÉRANT la résolution du comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains recommandant la nomination de Synda Ben Affana, professeure au Département de lettres et communication sociale, à titre de professeure active ou ayant été active en recherche (CEREH-23-296-06.01, 24 février 2023);

CONSIDÉRANT la résolution de la commission des études recommandant au conseil d'administration de nommer Synda Ben Affana, professeure au Département de lettres et communication sociale, à titre de professeure active ou ayant été active en recherche (2023-CE645-03.01-R6170, 11 avril 2023);

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU de nommer Synda Ben Affana, professeure au Département de lettres et communication sociale, à titre de professeure active ou ayant été active en recherche, pour un premier mandat de trois ans débutant le 24 avril 2023 et se terminant à la date de la réunion du conseil d'administration de septembre 2026, en remplacement de Carole Lavoie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par:

M<sup>e</sup> Éric Hamelin Secrétaire général